

Le Président du Conseil régional de Bretagne  
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

**Monsieur Jean-Yves LE DRIAN**  
Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères  
37, Quai d'Orsay  
75351 PARIS CEDEX 07

Rennes, le 10 août 2018

Monsieur le Ministre,

Le gouvernement a choisi de tenir son premier CIMER à Brest, en 2017, témoignant de son attachement à l'intégration des ports décentralisés dans la stratégie portuaire nationale, et exprimant sa volonté d'utiliser l'ensemble des ports de la façade maritime de notre Pays au service de son développement.

Comme le Président de la République a pu encore le souligner lors de son récent discours à Quimper, le rapport à la mer est au cœur de l'économie bretonne. Le Conseil régional de Bretagne, pleinement conscient du caractère névralgique des ports, est fortement investi dans le développement des 22 ports dont il est propriétaire.

Vous êtes pleinement engagé pour défendre les intérêts de la France dans les négociations menées par la Commission Européenne sur la mise en œuvre du Brexit, et je sais que vous mesurez ce que peuvent être les enjeux du Brexit pour une région comme la Bretagne.

La mise en œuvre du Brexit est susceptible de modifier les connexions entre l'Irlande et le reste de l'Union Européenne, connexions qui reposent aujourd'hui sur des corridors logistiques traversant le Royaume Uni, ainsi que sur des liaisons entre l'Irlande et l'Ouest de la France, à l'image de la ligne Roscoff-Cork.

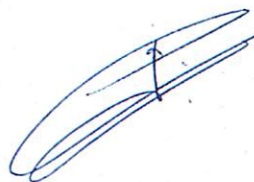
Je suis convaincu que les ports bretons de Brest et de Roscoff, par leur positionnement géographique et leur offre logistique fortement renouvelée ces dernières années, ont un rôle important à prendre dans les nouvelles connexions entre l'Irlande et le continent européen. Avec l'ensemble des acteurs de Bretagne, je suis mobilisé pour que ces ports soient intégrés aux nouvelles routes logistiques qui devront se dessiner, et, en particulier, pour que les ports de Brest-Roscoff intègrent, au titre de la connexion à l'Irlande, le réseau central du RTE-T.

Il semble que la Commission Européenne ait commencé à travailler sur des propositions portant aménagement du RTE-T dans la perspective de la situation post-Brexit. Sa proposition 2018/0299, adoptée le 1<sup>er</sup> août dernier, relative à l'aménagement du corridor Mer du Nord Méditerranée du réseau RTE-T semble ignorer totalement les ports français, pour privilégier en particulier une connexion entre Cork et des ports belges et néerlandais. La confirmation d'une telle décision serait une injure à la géographie, un camouflet inacceptable à France en ce qu'elle ignorerait totalement notre système portuaire et un préjudice important pour le développement du port de Brest-Roscoff.

Je ne doute pas de votre extrême vigilance mais je tenais à vous exprimer mes plus vives préoccupations, et vous remercie de me confirmer que l'Etat Français n'entend pas soutenir de telles propositions. Je suis à votre entière disposition, avec les autres Présidents de Région de la façade Manche, pour prendre avec vous toutes les initiatives permettant de garantir une pleine intégration des ports français dans les nouveaux corridors logistiques qui seront à dessiner dans une Europe post-Brexit.

J'adresse copie de la présente à Madame la Ministre des Transports.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Loïc CHESNAIS-GIRARD